

Kaysersberg le 19 février 2024

CORPLEX France KAYSERSBERG

Publication de l'Index Egalité Professionnelle Femmes-Hommes pour l'année 2024 au titre de l'année 2023

Conformément aux dispositions de l'article D.1142-5 du code du travail

Dans le respect des critères du calcul de l'Index Egalité Professionnelle Femmes-Hommes, la société CORPLEX France KAYSERSBERG obtient la note de **5/10** sur le seul indicateur calculable.

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Calculs automatiques, ne pas modifier.					
	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
Total des indicateurs calculables			5		10
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100
L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.					

Le service des Ressources Humaines